



**CENTRALE
LYON**

Solutions Fondées sur la Nature, solutions et actions concrètes (ST- SFN1)

Niveau de diplôme : Attestation de formation

Durée de formation : 1 à 3 jours

Langue : Français

Statut : Formation professionnelle

Lieu : Campus Lyon-Ecully, Site client

Objectifs

Face au constat de la crise environnementale, à travers le changement climatique, l'effondrement du vivant, les pollutions et les impacts des aléas climatiques, nos modes de vie actuels ne sont plus soutenables. Les solutions fondées sur la nature (SfN) représentent une solution économique, durable et particulièrement efficace pour répondre à plusieurs défis sociétaux : atténuation et adaptation au changement climatique, réduction des risques climatiques, développement socio-économique soutenable, santé et bien-être humain, sécurité alimentaire et sécurité de l'approvisionnement en eau.

Concept formalisé par l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature) en 2009 au travers d'un standard mondial, les SfN sont en plein développement partout dans le monde, du fait des multiples avantages qu'elles procurent, du faible coût de leur mise en œuvre, et de leur pérennité.

- Comprendre et s'appropriier le concept de solutions fondées sur la nature (standard mondial de l'UICN, évaluation des services écosystémiques, écueils et opportunités)
- Être capable de proposer des solutions fondées sur la nature adaptée à un contexte local

- Savoir mobiliser les bons acteurs (internes et externes), développer des coopérations externes
- Connaître des solutions assimilées à des solutions fondées sur la nature pour de petits projets dans le cadre de l'entreprise (exemples)
- Établir des co-bénéfices de solutions assimilées à des SfN

Programme

Solution fondées sur la Nature - 1 jour

- Introduction aux grands principes de fonctionnement des écosystèmes (dynamique, résilience, adaptation et restauration), et aux services écosystémiques.
- Les grands principes des solutions fondées sur la nature (SfN)
- Les compétences et acteurs requis pour la mise en place de SfN
- Les solutions assimilées à des SfN applicables sur le foncier de l'entreprise dans le cadre de la politique RSE
- Les subventions mobilisables pour un projet SfN
- Exemples de projets de SfN
- Identification des défis et des solutions fondées sur la nature à mettre en œuvre
- Évaluation des bénéfices sociaux, économiques et environnementaux
- Analyse de projets concrets de solutions fondées sur la nature
- Solutions assimilées à des solutions fondées sur la nature facilement déployables par l'entreprise

Méthodes pédagogiques :

- Alternances d'apports théoriques et ateliers ludiques et pratiques.
- Les apports théoriques s'appuient sur des exemples et cas concrets.

Intervenant(s) :

- Référents pédagogiques : [Céline Besançon](#), professeur agrégé de Chimie, sciences du climat, écologie et thermodynamique.
- Intervenant(s) : Céline Besançon et une équipe d'experts-chercheurs de Centrale Lyon.

Durée - Dates

Durée : 1 jour

Dates 2026 :

- session 1 : 2 novembre 2026
- session 2 : 3 novembre 2026

Effectif minimum : 4 participants

Développement durable et RSE



DD&RS niveau 3

L'activité est centrée sur une problématique de développement durable et de responsabilité sociétale.

Conditions d'accès et candidature

Public visé : toute entreprise voulant amorcer/déployer, dans le cadre de sa politique RSE, des actions concrètes de sauvegarde / restauration / création d'écosystèmes résilients avec préservation et/ou gain de biodiversité

Prérequis : aucun

Frais d'inscription

Frais pédagogiques individuels : 1200 euros, prix net de TVA (Centrale Lyon n'est pas assujetti à la TVA)

Solutions de financement et qualité des formations :

Nous travaillons régulièrement en partenariat avec les OPCO. Des dispositifs de financement sont accessibles selon les critères de prise en charge de chaque OPCO. Des spécialistes vous accompagnent pour l'optimisation du financement et dans le montage des dossiers.

Selon votre situation, nous pourrions envisager d'activer d'autres dispositifs de financement en vigueur pour l'entreprise et/ou les stagiaires.



L'article L.6316-4 II du code du travail reconnaît la qualité de l'établissement d'enseignement supérieur au titre des 4 catégories d'action concourant au développement des compétences.

Évaluation :

- Évaluation des acquis : en fin de session
- Certification : selon chaque action de formation
- Évaluation de la satisfaction des stagiaires : questionnaire post-formation, taux de satisfaction 2024 : 88,4% (sur la base de 117 réponses)

Inclusion :

Accueil des personnes en situation de handicap et nécessitant un besoin spécifique d'accompagnement, nous vous remercions de nous en informer au moment de l'inscription.

Données administratives :

Centrale Lyon Formation Continue - 36 avenue Guy de Collongue - 69134 Écully Cedex
(04 72 18 60 00) - SIRET : 19690187000010

Enregistrement formation professionnelle sous le numéro 8269P044969 auprès de la Driets.

Contact administratif

Véronique Billat

Responsable commerciale - relations clients

contact.formation-continue@ec-lyon.fr